2ème circonscription. 1er Tour



ELECTIONS LEGISLATIVES - 5 MARS 1967

2e CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE

François LE DOUAREC
Candidat Ve République

Le 19 décembre 1965 vous avez voté massivement pour Charles de GAULLE.

Tous mes adversaires *d'aujourd'hui ont donné leurs voix — au deuxième tour des élections présidentielles — à François MITTERRAND.*

Electrices, Electeurs,

En 1962, vous avez bien voulu me faire confiance. A la fin d'une **législature** — **qui, pour la première fois dans l'Histoire de la République française, est allée à son terme** — je vous demande de m'accorder à nouveau vos suffrages afin de poursuivre l'action entreprise tant sur le plan national que sur le plan local.

Sur le plan national :

MAINTIEN D'UN REGIME EFFICACE — fondé sur la Constitution de 1958, complétée en 1962 par l'élection du Président de la République au suffrage universel — associant la nation aux orientations de sa vie politique, économique et sociale, rejetant le régime d'Assemblée qui conduit à l'instabilité politique — en provoquant des crises ministérielles — et à l'impuissance.

MAINTIEN D'UNE PAIX chèrement acquise après 50 années de conflits.

MAINTIEN DE LA STABILITE du franc. La valeur du franc sur les marchés extérieurs n'a pas bougé d'un centime depuis 8 ans. La France qui était en banqueroute en 1958, a aujourd'hui l'une des monnaies les plus solides du Monde. A la fin de la IVe République nous avions trois fois plus de dettes que de réserves, actuellement nous avons neuf fois plus de réserves que de dettes.

Mais ce serait un crime de détruire un redressement obtenu non sans peine. Or, **il est plus facile de vider la caisse que de la remplir.** Il faut, à tout prix, défendre la stabilité qui seule permet, lentement mais sûrement, une plus grande justice sociale.

PROGRES SOCIAL : Cela veut dire qu'il convient de donner à chacun toutes ses chances au départ et de permettre, à chaque étape de la vie, la promotion sociale. A cette fin, il est indispensable de poursuivre l'œuvre entreprise en matière **d'éducation nationale,** l'action en faveur de la **jeunesse.**

Toute politique sociale s'adresse notamment aux **familles.** Pour les familles, c'est en particulier le **logement** qui doit faire l'objet d'un effort accru. Certes, depuis 1958, le rythme de la construction a été pratiquement doublé, notamment en matière de constructions sociales. Mais des besoins immenses nés des retards naguère accumulés, de l'augmentation de la population, de l'urbanisation rapide et des exigences accrues ne sont pas encore satisfaits.

Une politique de progrès social s'adresse, d'autre part, aux **salariés.** Les **abattements de zone** sont enfin réduits et leur suppression est possible dans des délais raisonnables. Le **relèvement des salaires** — spécialement des **bas-salaires** — doit être poursuivi.

Une politique de progrès social s'adresse aussi aux **personnes âgées,** aux **malades** et aux **handicapés.** D'importantes réformes ont été récemment sur ce point réalisées. L'augmentation de l'allocation-vieillesse, les mesures prises en faveur des agriculteurs prenant leur retraite, l'extension aux exploitants agricoles et d'ici quelques semaines, aux commerçants, artisans et professions libérales, de la sécurité sociale, permettent à tous les Français d'être garantis contre la maladie et d'espérer une vieillesse décente. Ce sera en tout cas une tâche constante des élus que de veiller à la réalisation de ces exigences sociales fondamentales.

La situation des **agriculteurs** doit faire l'objet d'une attention permanente. Les réformes de structure indispensables faciliteront le maintien, à côté des grandes exploitations, **d'exploitations rentables du type familial.** Ceci suppose une augmentation sensible du revenu des agriculteurs. Pour y parvenir il est nécessaire d'être vigilant dans l'application du Marché commun agricole.

Il reste beaucoup à faire, mais la voie est tracée.

Sur le plan local :

La Bretagne est en train de se rénover. Je m'efforce d'y contribuer. Il faut toutefois accélérer cette rénovation :

— **l'aménagement des transports** et notamment des routes est indispensable. Il convient de poursuivre et même d'accentuer l'effort en cours.

— **la décentralisation industrielle,** qui est le support du développement du **commerce** et de **l'artisanat,** doit être poursuivie. L'installation, à **Bruz,** du **Centre Electronique** et, au **Rheu,** de **Rhône-Poulenc,** y contribuera efficacement. Mais aucun relâchement n'est possible : la bataille de l'emploi se gagne chaque jour.

— enfin, **Rennes,** métropole régionale en plein développement, devrait devenir une **sous-capitale de la France.**

En bref, **rendre la Bretagne vivante et moderne, en faire une province de pointe de notre pays et de l'Europe, TELS SONT NOS OBJECTIFS.**

VU LE CANDIDAT :

François LE DOUAREC

42 ans

Avocat à la Cour

DEPUTE D'ILLE-ET-VILAINE

Médaille Militaire — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

André GUILLOU

Docteur-Vétérinaire

Président du Syndicat départemental des Vétérinaires

CONSEILLER GENERAL D'ILLE-ET-VILAINE

Conseiller Municipal de Saint-Méen-le-Grand

Imp. de l'Ouest - Rennes